



Rapport d'orientation budgétaire 2023

Conseil municipal du vendredi 3 mars 2023

Préambule

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) constitue la première étape du cycle budgétaire annuel.

L'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « NOTRe », repris dans l'article L2312-1 du code générale des collectivités territoriales, a voulu accentuer l'information des conseillers municipaux. Aussi, dorénavant, le DOB s'effectue sur la base d'un rapport précisant les orientations budgétaires portant sur **les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, les engagements pluriannuels envisagés, sur la structure et la gestion de la dette.** L'information est même renforcée dans les communes de plus de 10 000 habitants puisque le rapport d'orientation budgétaire (ROB) doit, en outre, comporter une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs avec des éléments comme la durée effective du travail.

Il devra être pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Transmis au Préfet et au Président de l'EPCI dont la commune est membre (Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire), ce rapport doit aussi faire l'objet d'une publication, notamment sur le site internet de la ville.

INFLATION

Rétrospective 2022

L'année 2022 aura été marquée par l'accélération du contexte inflationniste entrevu en 2021 (+ **5,2 %** en moyenne en 2022). La hausse des prix des énergies (+**23,1 %**), des matériaux (+ **26 %**) et à un degré moindre de l'alimentation (+**6,8 %**) ont fortement impacté le budget municipal (*Source : INSEE / NATIXIS*).

Perspectives 2023

Selon la Banque de France, l'inflation devrait se poursuivre à un rythme soutenu en 2023 (+ **6 %**) avant une accalmie envisagée en 2024 (+ **2,5 %**).

CROISSANCE

Rétrospective 2022

Les conséquences de la guerre en Ukraine et du contexte inflationniste notamment sur la consommation des ménages auront impacté la croissance de manière significative en 2022 (**2,6 %** en 2022 contre **6,8 %** en 2021) (*Source : INSEE / NATIXIS*).

Perspectives 2023

La Banque de France prévoit en pour 2023 un faible niveau de croissance (**0,3 %**) avant un léger rebond en 2024 (**1 %**).

Principales mesures pour les Col. Locales en 2023

Mis en place d'un bouclier de sécurité tarifaire : Ce dispositif devrait permettre aux collectivités de limiter en moyenne à 30 % l'augmentation du coût des énergies en 2023.

Augmentation conséquente des bases des impôts locaux : Le contexte inflationniste engendrera en 2023 une augmentation importante des bases de calcul de la fiscalité locale de l'ordre de **7,1 %**. De ce fait et sans augmentation des taux communaux, les recettes liées à la fiscalité locale devraient significativement augmenter cette année.

Dotations de soutien à l'investissement (DSIL, DETR ...) : La Loi de Finances prévoit une stagnation des dotations en 2023.

« Fonds vert » : La création d'un « Fonds vert », dont les détails et modalités techniques ne sont pas encore précisés, devrait permettre d'accompagner les collectivités vers la transition énergétique par l'accompagnement de projets d'investissement.

Les résultats de l'exercice 2022 1/2

▪ Résultats de l'exercice 2022

	Dépenses	Recettes	Résultats 2022	Résultat 2021	Résultat 2020	Résultat 2019
Fonctionnement	2 811 855,14	3 476 349,22	664 494,08	636 461,64	580 858,39	513 978,71
Investissement	1 560 290,68	1 199 491,94	- 360 798,74	435 412,10	472 977,54	- 351 901,17

▪ Les restes à réaliser 2022 à reporter en 2023

Dépenses	Recettes	Solde des Restes à réaliser
326 520,73	279 525,57	- 46 995,16 €

Les RAR 2022 correspondent notamment à :

- En dépenses: Au solde de l'opération de rénovation thermique de la Mairie (**2 K€**), au solde de l'opération d'aménagement et sécurisation de la Rue de la Loire (**63 K€**), divers travaux et études au groupe scolaire (**8 K€**), au solde des travaux d'enfouissement de réseaux Rue de la Gare et Rue de la Loire (**17 K€**), aux travaux d'éclairage face au lotissement « Les Cotinières » (**12 K€**), aux travaux liés à la future gestion du camping (**50 K€**), des travaux de couverture du bâtiment annexe au camping (**6K€**), à l'acquisition d'une pelle hydraulique (**108 K€**), à l'installation du nouvel organigramme de clés du gymnase (**6 K€**), aux travaux d'équipement de la cuisine de la salle des fêtes (**19 K€**) et à l'extension du système d'alarme au local espaces-verts (**3K€**).

- En recettes : Au solde des subventions obtenues dans le cadre des travaux de rénovation thermique de la Mairie (**97 K€**), des travaux d'aménagement et de sécurisation de la Rue de la Loire (**161 K€**) et aux fonds de concours attendus dans le cadre de l'installation de la borne camping-cars (**7K€**) ainsi que des travaux d'enfouissement de réseaux (**7K€**).

Les résultats de l'exercice 2022 2/2

Formation des résultats cumulés au 31/12/2022

	Résultat au 31/12/2021	Résultat exercice 2022	Résultat cumulé au 31/12/2022	Solde des restes à réaliser	Besoin de financement de l'investissement
	A	B	C=A+B	D	E=C+D
FONCTIONNEMENT	241 334,54	664 494,08	905 828,62		
INVESTISSEMENT	- 183 856,41	- 360 798,74	- 544 655,15	- 46 995,16	- 591 650,31

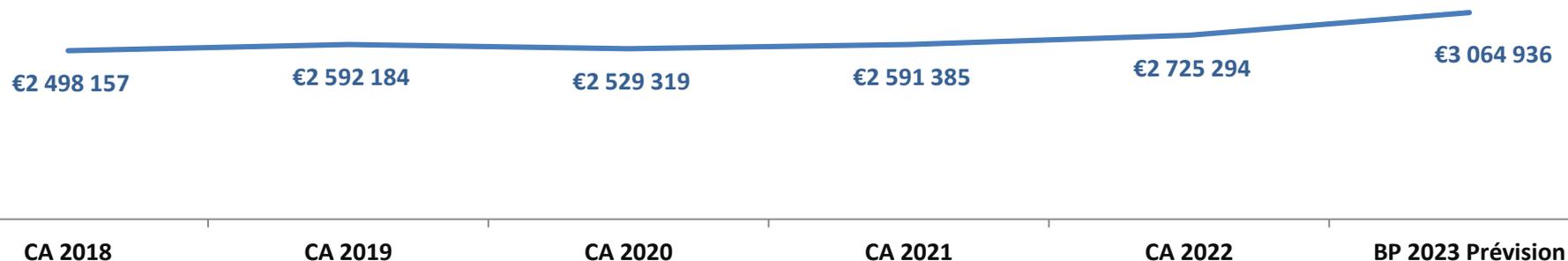
Proposition d'affectation des résultats ou reports

FONCTIONNEMENT	905 828,62	<p>591 650,31 pour combler à minima le besoin de financement de l'investissement (Cpt 1068)</p> <p>314 178,31 résultat reporté de fonctionnement (Cpt 002)</p>
INVESTISSEMENT	- 544 655,15	- 544 655,15 résultat reporté d'investissement (Cpt 001)

Fonctionnement - Charges

Synthèse des charges de fonctionnement

Évolution des charges de fonctionnement 2018/2023



➤ **Hausse significative des charges de fonctionnement en 2022** liée majoritairement au contexte inflationniste notamment au prix des énergies, du carburant, des matériaux et des denrées alimentaires.

➤ **Prévisions 2023 très prudentes** dans un contexte incertain (inflation qui se poursuit) et prise en compte des mesures nouvelles 2023 (transfert de la compétence éclairage public au SIEIL – + 18,5 K€, programme de travaux en régie).

Fonctionnement - Charges

Les achats – Compte 60

CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	Moyenne CA 2018 à 2022	Variation CA N / CA N-1	BP 2023 (Prévisions)
444 343 €	477 238 €	434 703 €	477 541 €	535 263 €	473 817 €	12,09%	638 900 €

Commentaires CA 2022

- ✓ Impact de **la crise énergétique** même si minoré par le contrat d'achat de gaz à prix fixe courant jusqu'au 31/12/22 (+ **63 K€**).
- ✓ **Conséquences de l'inflation** notamment sur le prix des carburants (+ **21 K€**) et les denrées alimentaires (+ **9 K€**).
- ✓ Fin **des protocoles sanitaires** notamment concernant les produits d'entretien (- **5 K€**).

Enjeux BP 2023

- ✓ Prise en compte **du contexte inflationniste** notamment sur le prix des énergies y compris fioul (+ **62 K€**).
- ✓ Prise en compte **du programme de travaux en régie 2023** (Aménagements camping municipal, Aménagement local espaces-verts, Clôture beach-volley, Porte point-jeune... : + **27 K€**).

Fonctionnement - Charges

Les services ext. et autres services ext.
– Compte 61 et 62

CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	Moyenne CA 2018 à 2022	Variation CA N / CA N-1	BP 2023
206 116 €	232 997 €	259 456 €	291 586 €	285 207 €	255 072 €	-2,19%	338 300 €

Commentaires CA 2022

✓ Poursuite de l'externalisation de l'entretien des espaces verts dans les nouveaux lotissements – Le Clos Saint-Martin **(+6 K€)** et effet du renouvellement de la flotte de véhicule et de la montée en charge du mécanicien **(-18K€)**.

✓ Année de reprise complète des fêtes, cérémonies et spectacles suite COVID **(+ 9 K€)**, impact des contentieux géothermie et sécheresse **(+ 4K€)** et de la vente d'encart publicitaire dans les publications communales **(-2 K€)**.

Enjeux BP 2023

✓ Programmation de travaux de renforcement de voirie – PATA **(+20 K€)** et frais d'étude débit/pression **(+ 3,5 K€)**.

✓ Impact des nouveaux contrats de maintenance (aires de jeux) et du transfert de la compétence de l'éclairage public au SIEIL **(+23 K€)**.

Fonctionnement - Charges

Les impôts, taxes et versements assimilés
– Compte 63

CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	Moyenne CA 2018 à 2022	Variation CA N / CA N-1	BP2023
16 990 €	7 150 €	6 948 €	7 277 €	6 755 €	9 024 €	-7,17%	8 200 €

Commentaires CA 2022

✓ Exonération de taxe foncière du logement du camping suite au changement de destination du bâtiment (- **800 €**).

Enjeux BP 2023

✓ Prise en compte de l'augmentation importante des bases en 2023 (+7,1%) : + **1,4 K€**.

Fonctionnement - Charges

Les charges de personnels 1/2

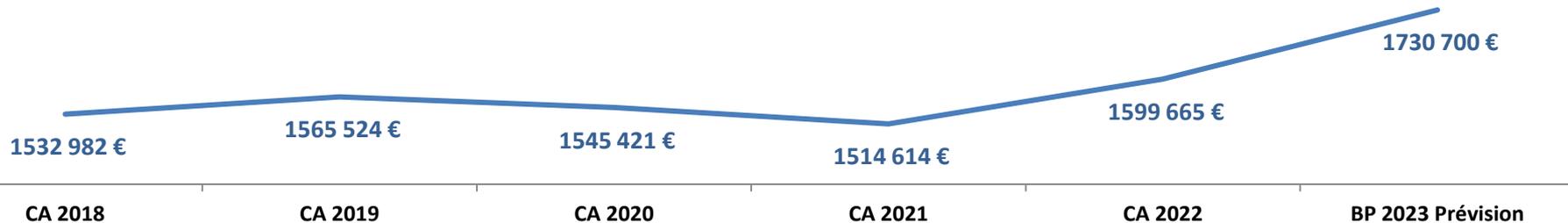
EVOLUTION DES EFFECTIFS				
Grade	Nombre d'agents en 01/01/2022	ETP au 01/01/2022	Nombre d'agents au 01/01/2023	ETP au 01/01/2023
Sous-total effectif titulaires	35	33,8	29	28,6
Sous-total effectif contractuels	7	6,8	14	13,4
TOTAL EFFECTIF	42	40,6	43	42

- **Léger accroissement des effectifs** qui s'explique par la création de deux postes supplémentaires : Agent « Espaces-verts » et agent polyvalent « Bâtiments » au 01/01/2023.
- **Poursuite de la politique de réduction des contrats à temps partiels** qui ne représentent plus que l'équivalent d'un temps plein en 2023 (contre 2,2 en 2019).
- **Accroissement du nombre de contractuels** à la suite de demandes de disponibilité (x2 agents), d'une demande de détachement (x1 agent), d'une mutation (x1 agent) et aux départs en retraite (x 2 agents).

Fonctionnement - Charges

Les charges de personnels 2/2

Evolution des charges de personnels 2018/2022



Rétrospective – Exercice 2022

✓ L'augmentation des charges de personnels en 2022 s'explique par le nombre important de remplacements suite à arrêts maladie, à un arrêt de travail de longue durée et un arrêt longue maladie (Services liés aux écoles essentiellement) mais également à l'augmentation du point d'indice de 3,5 % à compter de l'été 2022 (+ **15 K€** pour ½ exercice).

Mesures nouvelles – Exercice 2023

✓ Le projet de BP 2023 a été construit en prenant en compte le recrutement d'un agent polyvalent des bâtiments et d'un agent supplémentaire aux espaces-verts au 01/01/2023 (+ **65 K€**), les conséquences de l'augmentation du point d'indice sur une année pleine (+ **30 K€**) ainsi qu'une marge permettant d'assurer d'éventuels remplacements et évolutions de carrières (+ **55 K€**).

Fonctionnement - Charges

Autres charges de gestion courante

- Comptes 66 et 67

	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	Moyenne CA 2018 à 2022	Variation CA N / CA N-1	BP 2023
Autres charges de gestion courante	190 603 €	187 808 €	190 972 €	232 368 €	240 124 €	208 375 €	3,34%	249 616 €
Charges financières	96 499 €	118 111 €	83 524 €	58 777 €	56 130 €	82 608 €	-4,50%	70 320 €
Charges exceptionnelles	10 396 €	3 355 €	8 296 €	7 109 €	2 150 €	6 261 €	-69,76%	3 500 €

Commentaires CA 2022

✓ Niveau de charge similaire à l'exercice 2021 malgré l'augmentation des admissions en non valeur (+ **2,5 K€**) et du montant des subventions attribuées aux associations (+ **2,5 K€**) ainsi que la subvention exceptionnelle apportée en soutien à la commune de St-Nicolas-de-Bourgueuil (+ **2K€**).

✓ Intérêts en baisse liés à la stratégie de désendettement de la commune malgré la hausse des taux variables qui s'accélère (-**3 K€**)

Enjeux BP 2023

✓ Prise en compte des intérêts liés à l'emprunt programmé en 2023 ainsi qu'à la hausse des intérêts des anciens emprunts à taux variables (+ **11,5 K€**).

✓ Réévaluation des crédits dédiés aux subventions aux associations (+ **7,5 K€**) et à la contribution au SDIS (+**2,5 K€**).

Fonctionnement - Charges

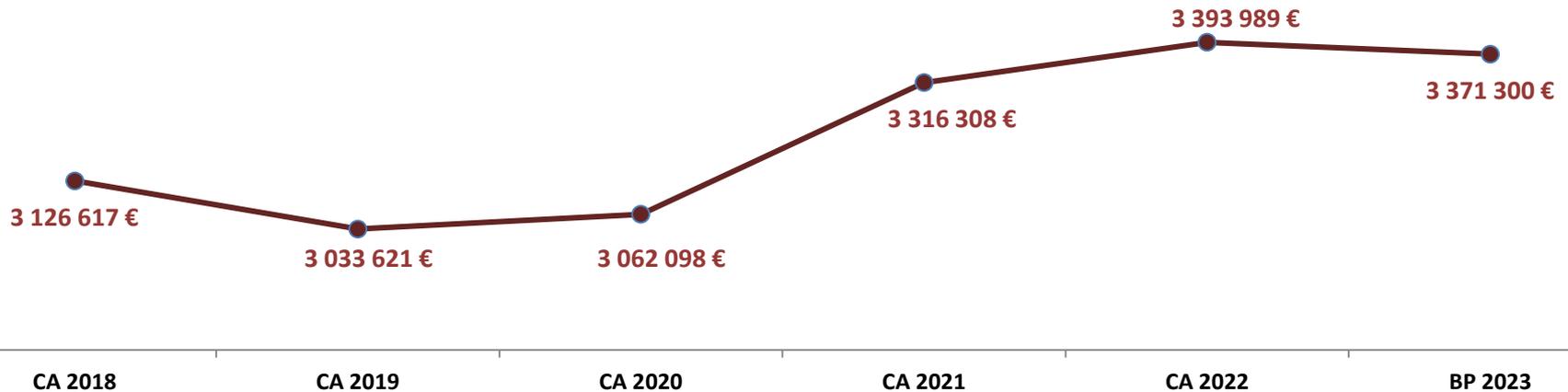
Indemnités des élus – Exercice 2022

PRÉNOM-NOM	FONCTION	MONTANT BRUT PERÇU EN 2022
Sylvie POINTREAU	Maire	23 507,28 €
Patrick JARRY	1er Adjoint	9 402,90 €
Solène VELUDO PLOQUIN	2ème Adjointe	9 402,90 €
Julien RATRON	3ème Adjoint	9 402,90 €
Fabienne GELLENONCOURT	4ème Adjointe	9 402,90 €
Didier THEME	5ème Adjoint	9 402,90 €
Sabine TESSIER	6ème Adjointe	9 402,90 €
TOTAL EXERCICE 2022		79 924,68 €

Fonctionnement - Produits

Synthèse des recettes de fonctionnement

Total produits de fonctionnement



➤ **Légère augmentation des recettes de fonctionnement en 2022** essentiellement liée à la croissance de la commune et la reprise de l'ensemble des activités après COVID.

➤ Budget construit de manière prudente sur **la base d'une stabilité des recettes en 2023** (hors fiscalité directe locale).

Fonctionnement - Produits

Les produits des services du domaine

CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	Moyenne CA 2018 à 2022	Variation CA N / CA N-1	BP 2023 (Prévisions)
235 912 €	269 907 €	229 253 €	261 238 €	262 834 €	251 829 €	0,61%	256 800 €

Commentaires CA 2022

✓ Impact de la reprise des activités après COVID : Camping et redevances ODP (+ **4K€**), restaurant municipal (+ **3,5 K€**).

Enjeux BP 2023

✓ **Estimation prudente des recettes** liées au changement de mode de gestion du camping.

Fonctionnement - Produits

Les impôts et taxes

CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	Moyenne CA 2018 à 2022	Variation CA N /CAN-1	BP 2023 (Prévisions)
1 527 123 €	1 546 247 €	1 615 302 €	1 645 685 €	1 748 138 €	1 616 499 €	6,23%	1 820 782 €

Commentaires CA 2022

- ✓ **Augmentation des recettes liées à la fiscalité directe** en 2022 (+98 K€) tout en maintenant les taux communaux : croissance de la commune et revalorisation des bases (+3,4%).
- ✓ **Baisse des recettes liées aux Attributions de compensation** suite au transfert de la compétence « sociale » à la CCTOVAL (-3,5K€).

Enjeux BP 2023

- ✓ **Estimation prudente des recettes fiscales** malgré l'importante revalorisation des bases prévue en 2023 (+7,1%) (+ 90 K€).
- ✓ Prise en compte du **maintien des taux communaux de fiscalité locale** en 2023.

Fonctionnement - Produits

Les dotations et participations

CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	Moyenne CA 2018 à 2022	Variation CA N / CA N-1	BP 2023
1 073 484 €	1 063 842 €	1 124 896 €	1 188 061 €	1 255 525 €	1 141 162 €	5,68%	1 247 500 €

Commentaires CA 2022

✓ Augmentation globale des dotations en 2022 (+ **64 K€**) liée essentiellement à la croissance de la commune

Enjeux BP 2023

✓ Estimation des recettes 2023 basée sur **une stabilité des dotations** par rapport à l'exercice 2022.

✓ **FCTVA « Fonctionnement »** (TVA récupérable sur les dépenses d'entretien des bâtiments publics) **estimé à la baisse** pour 2023 (- **2 K€**) et aucune recette prévue au titre des emplois aidés (-**3,5K€**).

Fonctionnement – Produits

Les autres produits de fonctionnement

CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	Moyenne CA 2018 à 2022	Variation CA N / N-1	BP 2023
79 515 €	65 885 €	44 192 €	42 283 €	57 565 €	57 888 €	36,14%	50 000 €

Commentaires CA 2022

✓ Effet de la reprise des locations de la salle des fêtes après COVID (+ 14 K€).

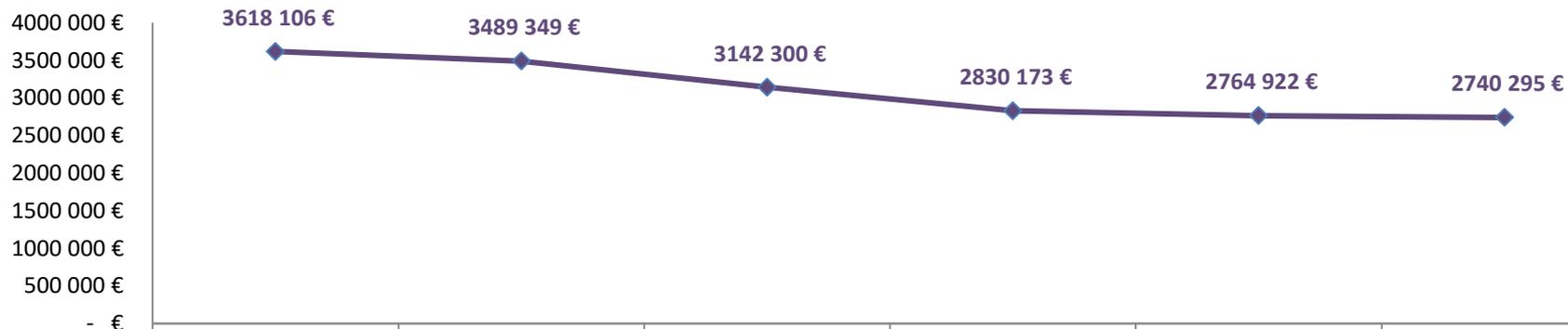
Enjeux BP 2023 :

✓ **Estimation prudente de ces recettes** avec prise en compte notamment de la baisse de loyer du local kiné.

Gestion de la dette

Évolution de la dette de 2017 à 2022 1/2

Encours de la dette au 31/12 de l'année



	2018	2019	2020	2021	2022	Prévision 2023
Capital restant dû	3 618 106 €	3 489 349 €	3 142 300 €	2 830 173 €	2 764 922 €	2 740 295 €

➤ Poursuite du désendettement de la commune **avec 333 000 € de remboursement de capital en 2023. Un nouvel emprunt de 300 000 €** est programmé en 2023 pour l'équilibre de la section d'investissement. Ce montant sera révisé en fonction des recettes réelles perçues.

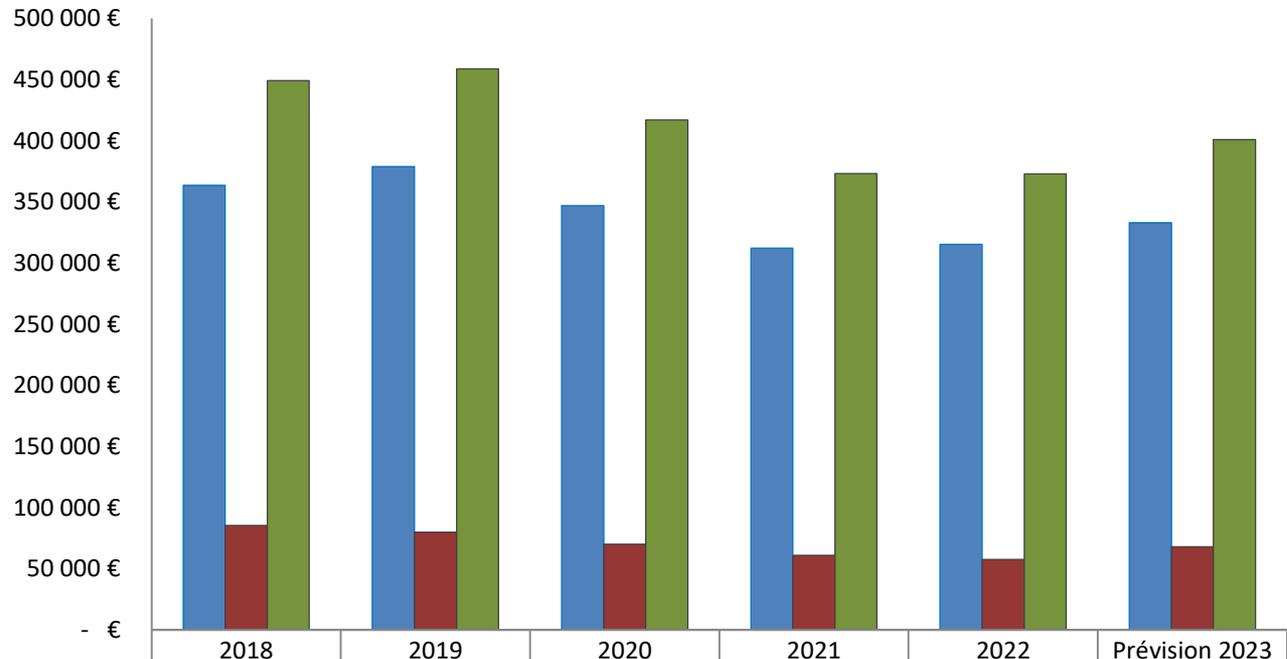
➤ Dette par habitant ramenée à **723 € au 31 décembre 2022 et à 717 € au 31 décembre 2023.**

➤ Dette moyenne par habitant des communes de notre strate appartenant à une Communauté de communes : **845 €.** (Source AMF - 2021)

Gestion de la dette

Évolution de la dette de 2017 à 2022 2/2

Charge de la dette 2018 - 2023



	2018	2019	2020	2021	2022	Prévision 2023
Capital de la dette remboursé pour l'année	363 646 €	378 756 €	347 048 €	312 127 €	315 252 €	333 000 €
Intérêt de la dette	85 434 €	79 920 €	70 046 €	61 044 €	57 654 €	68 000 €
Annuité de la dette	449 080 €	458 676 €	417 094 €	373 171 €	372 906 €	401 000 €

➤ Impact de la hausse des taux d'intérêt sur les emprunts à taux variable (+ 9K€) et prise en compte des intérêts liés à l'emprunt programmé en 2023 (+2,5K€).

Investissement

Focus sur les principales réalisations 2022 1/4

Programme 78 – Rénovation thermique Mairie	Dépenses en € TTC	Recettes en € TTC
Travaux de rénovation thermique	288 803 €	<u>DSIL</u> : 138 394 €
Maîtrise d'œuvre	9 310 €	
Coordination SPS	991 €	
TOTAL	299 104 €	138 394 €



Investissement

Focus sur les principales réalisations 2022 2/4

Programme 80 – Aménagement et sécurisation de la Rue de la Loire	Dépenses en € TTC	Recettes en € TTC
Travaux d'aménagement et de sécurisation	427 552 €	<u>DETR</u> : 88 891 €
Maîtrise d'œuvre	22 500 €	<u>F2D</u> : 104 625 €
Coordination SPS	1 800 €	<u>FDC CCTOVAL</u> : 50 000 €
TOTAL	451 852 €	243 516 €



Investissement

Focus sur les principales réalisations 2022 3/4

Divers	Dépenses en € TTC	Recettes en € TTC
P73 – Petits matériels pour divers services	19 693,01 €	–
P74 – Informatique (Logiciels métiers + PC x2)	12 526,80 €	–
P78 – Petits travaux Mairie (Chauffe-eau + couverture)	18 810,53 €	–
P78 – Etude de faisabilité bois énergie Mairie/M. Assos	6 300,00 €	3 150,00 €
P80 - Signalisation verticale et horizontale	5 017,20 €	–
P97 – Etude aménagement des cours	11 610,00 €	–
P97 – Isolation et éclairage LED 7 ^{ème} classe maternelle	8 524,43 €	–
P101 – Remplacement EP Rue de la Loire	26 042,40 €	–
P103 – Installation borne camping-car	12 692,58 €	3 500,00 €
P107 – Acquisition pelle sur pneus	107 998,80 €	–
P107 – Acquisition camion tôle	14 660,00 €	–
P107 – Acquisition véhicule DST	7 750,00 €	–
P117 – Organigramme clés	6 556,34 €	–
P119 – Reprise étanchéité toiture restaurant municipal	7 664,95 €	–

Investissement

Focus sur les principales réalisations 2022 4/4

Divers	Dépenses en € TTC	Recettes en € TTC
P122 - Renouvellement cuisine salle des fêtes	19 938,00 €	–
P124 – Etude aménagement entrées est et ouest	14 820,00 €	–
P124 – Renouvellement poteaux « incendie »	8 288,17 €	–
P134 – Extension alarme local espaces-verts	3 069,72 €	–

Investissement - Dépenses

La programmation 2023 (Hors RAR 2022) 1/4

Programme 97 – Aménagement des cours du Groupe scolaire	Dépenses en € TTC	Recettes en € TTC
Travaux d'aménagement	420 000 €	<u>DETR</u> : 80 000 €
Maîtrise d'œuvre	23 100 €	<u>F2D</u> : 80 000 €
Coordination SPS	1 750 €	
TOTAL	444 850 €	160 000 €



Investissement - Dépenses

La programmation 2023 (Hors RAR 2022) 2/4

Programme 124 – Aménagement de l'entrée EST	Dépenses en € TTC	Recettes en € TTC
Travaux d'aménagement	87 000,00 €	<u>FNADDT</u> : 10 000 €
Maîtrise d'œuvre	8 250,00 €	<u>CRST</u> : 36 000 €
Insertion presse MP + publicité	1 000,00 €	
TOTAL	96 250 €	46 000 €



Investissement - Dépenses

La programmation 2023 (Hors RAR 2022) 3/4

Programme / Opérations	Dépenses en € TTC	Recettes en € TTC
P73 – DIVERS : <i>Petits matériels pour divers services</i>	20 069 €	–
P74 – INFORMATIQUE : <i>Logiciels métiers, PC x2, serveur.</i>	25 925,60 €	–
P78 – MAIRIE : <i>Moe réseau de chaleur bois énergie, aménagement annexe, pompe puit.</i>	26 800,00 €	–
P80 – VOIRIE : <i>Sécurisation Rue des Caves, étude rue des Blais, Trottoirs Grands champs et Rue des Pervenches, signalisation et réparation de chaussées.</i>	146 600,00 €	–
P97 – GROUPE SCOLAIRE (hors opération Aménagement des cours – voir ci-dessus) : <i>Divers équipements informatiques et mobiliers.</i>	5 814,14 €	–
P100 – RESEAUX ELECTRIQUES : <i>Complément enfouissement Rue de la Loire.</i>	857,16 €	–
P101 – ECLAIRAGE PUBLIC : <i>Luminaire cour d'école élémentaire.</i>	1 000,00 €	–
P106 – ESPACES VERTS : <i>Citerne récupération eau 300 m3.</i>	15 000 €	–
P107 – VEHICULES : <i>Divers pièces et équipements.</i>	3 040,78 €	–

Investissement - Dépenses

La programmation 2023 (Hors RAR 2022) 4/4

Programme / Opérations	Dépenses en € TTC	Recettes en € TTC
P109 – MAISON DES ASSOCIATIONS : Mobilier.	600,00 €	–
P116 – STADE : Remplacement portes.	1 152,65 €	–
P117 – BATIMENTS DIVERS : Remplacement porte.	914,47 €	–
P119 – RESTAURANT MUNICIPAL : Aménagement plonge.	55 200,00 €	–
P122 – SALLE DES FETES : Complément équipements cuisine, table de mixage.	1 620,00 €	–
P124 – ESPACES PUBLICS (hors aménagement entrée Est) : Poteaux incendie, réfection stèle la Farinière, panneau de communication.	20 000,00 €	3 000,00 €
P126 – RESERVES FONCIERES : Achat diverses parcelles.	12 000,00 €	–
P126 – GYMNASSE : Sèche-mains électrique x2.	1 300,00 €	–
P134 – SERVICES-TECHNIQUES : Porte.	809,80 €	–

Total des investissements programmés en 2023 (hors RAR 2022) : 907 104,01 € TTC.

Investissement - Recettes

Financement de l'investissement 1/2

Recettes financières liées à la programmation 2023:

Intitulé	Dispositif	En € TTC
P97 – Aménagement des cours du Groupe scolaire	DETR	80 000 €
	F2D	80 000 €
P124 – Aménagement de l'entrée « Est »	CRST	36 000 €
	FDADDT	10 000 €
P124 – Réfection stèle La Farinière	Association	3 000 €

➤ **Des dossiers de demande de subvention au titre du F2D et de la DETR** ont été déposés dans le cadre de l'aménagement des cours du Groupe scolaire Paul-Louis COURIER. Par prudence, les montants des subventions intégrés au BP2023 sont volontairement inférieurs à ceux sollicités.

➤ Dans le cadre **du projet d'aménagement de l'entrée « Est »**, un dossier de demande de subvention au titre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) sera déposé auprès des services de la Région (50 % du montant HT des travaux). Aussi, une subvention au titre du Fonds Départemental d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (FDADDT) a également été déposé auprès du Département.

➤ Des demandes (non inscrites au budget) sont/seront sollicitées au titre du CRST/Agence de l'eau (projet de citerne pour récupération eaux pluviales) et au titre du Fond Départemental pour le petit patrimoine rural dans le cadre de la réfection de la stèle de la Farinière.

Investissement - Recettes

Financement de l'investissement 2/2

Recettes financières hors programmes :

Intitulé	En € (BP 2023)
FCTVA	47 000 €
Taxe d'aménagement	60 000 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	591 650 €
Emprunt	300 000 €
Dépôts et cautionnement reçus	2 000 €
Virement de la section de fonctionnement	579 037,25 €
Cessions	33 500 €

➤ Le **FCTVA** est calculé sur la base des investissements 2021.

➤ Les prévisions de **taxe d'aménagement sont stables** dans la mesure où le rythme de construction a ralenti significativement ces dernières années.

➤ Les prévisions budgétaires 2023 ont été établies **avec la souscription d'un emprunt de 300 000 €**. Pour autant, le montant de cet emprunt pourra être revu à la baisse en cours d'exercice en fonction des recettes réelles perçues (notamment liées aux demandes de subvention en cours, dotations, fiscalité...).